

Entretien
avec

TINA NADIA TRALOU
COORDINATRICE RELATION PATIENT-MÉDECIN

« Le tourisme médical, une garantie de guérison certaine... »

Si ailleurs dans le monde, ce secteur d'activité est connu pour avoir enregistré de bons résultats, ce n'est pas le cas en Côte d'Ivoire. Où le tourisme médical est méconnu. C'est pour cela que cette femme, rompue aux métiers de l'hôtellerie, du social et de l'assurance, a décidé d'en faire son champ d'expression professionnelle.



Qui est Madame Tina Nadia Tralou ?

Je suis Ivoirio-tuniso-suisse. Je suis en Côte d'Ivoire, en ce moment, pour promouvoir le tourisme médical.

Comment définissez-vous le tourisme médical, un domaine méconnu en Côte d'Ivoire ?

Généralement quand on parle de tourisme, on parle beaucoup plus de logistique, d'accueil, d'accompagnement, d'hébergement, bref ! De séjour. Quand toutes ces prestations doivent aboutir à une intervention chirurgicale de la personne qui se déplace d'un pays à un autre, on parle de tourisme médical. Et cela est exclusivement adressé aux personnes qui ont des problèmes de santé.

En quoi consiste votre rôle en tant que coordinatrice patient-médecin ?

Je suis chargée de mettre en contact des personnes ayant des problèmes de santé qui nécessitent une intervention avec des médecins travaillant dans les cliniques les plus performantes en Tunisie. Il pourrait s'agir aussi de personnes ayant des problèmes de santé de tous ordres, notamment des problèmes de santé morale, psychiques etc. Nous sommes une structure qui travaille en collaboration avec les meilleures cliniques et médecins en Tunisie. Je précise que nous ne sommes pas médecins. Nous assurons la coordination entre le patient et le médecin pour un tourisme médical agréable.

Expliquez-nous comment vous en êtes arrivée

dans ce domaine.

J'ai étudié à l'Institut du tourisme en Tunisie où j'ai obtenu un diplôme de technicienne supérieure en restauration. J'ai été lauréate en Tunisie. C'est comme ça que j'ai eu une bourse d'études pour faire l'école hôtelière de Giron en Suisse. Après avoir obtenu cet autre diplôme, j'ai changé de filière. C'est donc dans une autre école que je suis allée étudier la gestion d'entreprise, toujours en Suisse. Après, je me suis lancée dans le social en travaillant dans une structure étatique où nous recevions des personnes demandant l'asile. Après l'asile politique, j'ai travaillé dans les assurances comme conseillère financière pour *Swisslife* et *Zürich assurances*.

Après y avoir travaillé plusieurs années, j'ai décidé de revenir en Afrique. Aujourd'hui, j'ai opté pour le tourisme médical.

Cela n'explique pas pour autant votre choix pour le tourisme médical...

J'ai été marquée par un fait que je n'oublierai pas de si tôt. Au Cameroun, un enfant est né sans anus. Les médecins camerounais ne pouvaient rien faire pour la sauver. Après lui avoir mis une sonde dans le tube digestif, ils lui ont demandé de revenir dans deux ans. Heureusement, sa mère l'a fait venir en Tunisie. Un pays qui dispose des meilleures cliniques en matière d'interventions chirurgicales. Le bébé a, aujourd'hui, six mois et son anus a été reconstitué après avoir séjourné en Tunisie pendant trois mois seulement. C'est depuis lors que j'ai dé-

cidé de m'engager dans ce domaine.

Le tourisme médical est-il coûteux ?

Oui ! Dans ce cas précis, la mère a eu la chance de se faire héberger par une compatriote. Le tourisme médical n'est pas accessible à tous. Mais au-delà, ce que je veux exprimer, c'est que beaucoup de personnes ont tendance à vouloir aller se faire soigner en Europe quand elles sont malades.

Et pourtant en Afrique, il y a des cliniques performantes qui ont les mêmes capacités et compétences. Comme celles de la Tunisie, par exemple. Là-bas, c'est non seulement moins coûteux par rapport aux cliniques européennes. En plus, il n'y a pas de visa pour y aller.

Comment le tourisme médical se pratique concrètement ?

Pour toutes les personnes qui ont des problèmes de santé et qui souhaitent se faire soigner en Tunisie, il faudra nous faire parvenir avant tout, votre dossier médical. Si vous en avez un, c'est qu'il y a déjà un médecin en Côte d'Ivoire qui vous a examinés. Nous analysons le dossier avant de le transmettre aux médecins ou aux cliniques désireuses de vous recevoir en Tunisie. Un diagnostic est fait avant de faire parvenir le résultat au malade. Et bien sûr, avec le coût de ce séjour touristique médical.

Et une fois en Tunisie... ?

En dehors de l'intervention chirurgicale et du suivi du malade pendant sa convalescence, quand le malade arrive en Tunisie, il est reçu par une équipe de professionnels. Il reçoit un

téléphone portable avec les numéros utiles. Il reçoit aussi son agenda dans lequel sont planifiés ses rendez-vous et leurs contenus avec le médecin, avant d'être accompagné à un hôtel ou à un appartement qui respecte les normes requises pour accueillir un malade. Pendant tout le séjour, nous sommes à ses côtés et à ses bons soins. Et tout cela, dans un climat de sécurité garantie.

Pourquoi le choix de la Côte d'Ivoire pour promouvoir ce secteur ?

Avant tout, sachez que mon père est Ivoirien et ma mère, Tunisienne. Les médecins tunisiens, avec qui j'ai échangé sur ce projet, sont impatients de recevoir les Ivoiriens et d'autres Africains désireux de se faire soigner dans leur pays. Surtout que jusque-là, ils ne collaboraient qu'avec les occidentaux.

Pour terminer ?

Je crois en cette activité qui pourrait permettre à de nombreuses personnes de recouvrer la santé à travers le tourisme médical. C'est vrai que cela a un coût, mais la santé n'a pas de prix, dit-on. De ce fait, je lance un appel à tous ces organismes, structures et autres organisations - qui travaillent dans le social. Je les exhorte à œuvrer pour faire bénéficier le tourisme médical aux personnes qui n'en ont pas les moyens. Ce serait leur garantir, à tout point de vue, une prise en charge sûre et une guérison certaine.

Entretien réalisé par
Olivier Valère